



HAL
open science

Verlaine numismate ?

Hadrien Rambach

► **To cite this version:**

| Hadrien Rambach. Verlaine numismate ?. 2017, pp.3-5. hal-04345669

HAL Id: hal-04345669

<https://hal.science/hal-04345669>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Verlaine numismate ?

Par Hadrien J. RAMBACH

Lors de sa vente aux enchères de « Lettres et Manuscrits Autographes », tenue à Paris le 12 décembre 2016, l'étude Alde a proposé une lettre intéressante (lot 111, estimé 15.000 à 20.000 euros, vendu 15.000 euros plus 22% de frais acheteurs).

Nous en copions ici sa description faite par l'expert Thierry Bodin :

« Paul VERLAINE. L.A.S. avec dessins, Stickney 8 février 1876, à Irénée Decroix à Fiefs par Heuchin (Pas-de-Calais) : 4 pages in-8, enveloppe (timbres découpés). »

« Magnifique lettre illustrée de deux pages de dessins avec deux autoportraits.

Il a perdu la lettre qu'il avait commencée, « accompagnée de beaux (beaux ?) dessins », et il en recommence une autre « ornée de non moins autres bonshommes pour lesquels je réclame toute votre indulgence ». Il salue l'effondrement des bonapartistes aux élections sénatoriales du 30 janvier [Verlaine était devenu néo-monarchiste] : « bravo pour le Pas-de-Calais, enfin désembadingisé. Excellentes élections puisqu'il paraît que ce M. Huguet, maire de Boulogne, est un républicain des plus modérés, révisionniste et catholique [...]. Mais que vont être les grandes élections ? » Il félicite aussi « le Merle » [de Decroix père, qui lui avait appris à siffler le refrain anti-bonapartiste] : « En apprenant la mirifique culbute de ses mortels ennemis, en a-t-il du pousser des "L'pèr', la mèr' Badingue". Heureux coquin ! » Puis il évoque un projet de spéculation numismatique « à propos des pièces du Pape. Il y a là, je crois, toute une petite affaire à réaliser. Donc ne vous laissez pas de collectionner »... Il a reçu des nouvelles du « grand Ernest [Delahaye] qui se porte bien, "potasse" à mort son "bachmard" [baccalauréat] et très-certainement, vers août prochain, reviendra dans nos départements cueillir les lauriers universitaires dont il a déjà fait l'an dernier une moisson qui ne le rend que plus insatiable. Il serait fameux de saisir cette occasion pour l'entraîner vers la blonde Albion sur le rivage de laquelle je vous attendrai prêt à vous piloter tous deux dans la capitale (pas jolie, mais très-intéressante) de ce pays tout à fait curieux pour les "Continentaux" comme ils nous appellent »... Il donne son adresse à la Grammar School de Stickney près de Boston (Lincolnshire), et ajoute : « Quant au mal de mer, merci de votre bonne sollicitude. Grâce à un plantureux déjeuner, et malgré une mer atroce je n'ai pas cessé de fumer et causer tranquillement avec un voyageur français également invincible. »

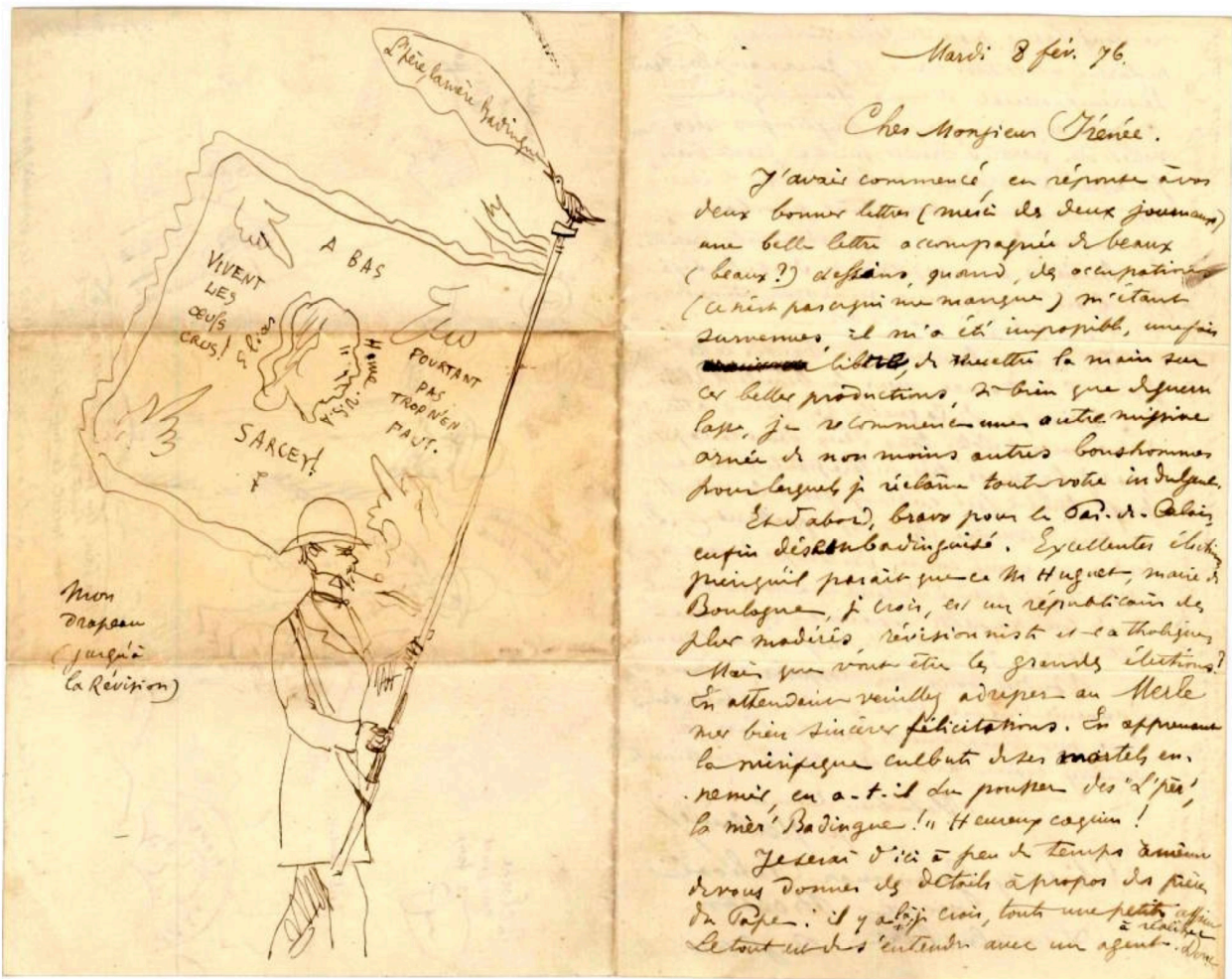
Une pleine page de dessins à la plume, avec légendes, représente : « Notre voyage à travers les terres labourées, par cette bonne petite gelée », avec cette citation détournée du Montagnard exilé de Chateaubriand : « Ma sœur, t'en souviens tu des jours / De France / Et du soleil levant si beau ? » À gauche, sous « la cloche qui sonne faux », « le soleil levant » à l'effigie d'Elias Howe (l'inventeur américain de la machine à coudre [Decroix était commis-voyageur]). Au centre, Verlaine, avec chapeau, cache-nez, grand parapluie, sac de voyage, disant dans une bulle : « Heureusement que Sarcey est un imbécile », et Irénée Decroix montrant du doigt la direction à suivre en disant : « Encore une petite demi-heure » ; dans le ciel, « Le soleil levé » (avec les traits d'Elias Howe). À droite, « le mossieu aux belles moufles », marchant vers la gare avec la pancarte « St Pbl. Pas-de-Buffet », et un minuscule train fumant.

Sur la 4^e page, grand dessin à la plume à pleine page : Verlaine s'est représenté en redingote, chapeau melon et pipe à la bouche, tenant à deux mains « Mon drapeau (jusqu'à la Révision) », grand étendard à l'effigie d'« Elias Howe, U.S.A. », et aux devises : « A bas Sarcey ! Vivent les œufs crus ! Pourtant pas trop n'en faut ». Sur la pointe du drapeau, le Merle chante : « L'père, la mère Badingue ».

Paul Verlaine (1844-1896) avait presque 32 ans lorsqu'il rédigea cette lettre depuis le lycée du Lincolnshire où il enseignait le français, le latin et le dessin depuis janvier 1875 - il y était parti après son emprisonnement en Belgique pour avoir tiré sur Rimbaud. Il quitta Stickney en juin 1876, et après divers voyages rentra en France où il fut le témoin de mariage en avril 1878 d'Irénée Decroix (né en 1850) à qui cette lettre est destinée. Decroix, dont le fils était le filleul de Verlaine, était un commis-voyageur marchand de vin à qui Verlaine rendit visite à plusieurs reprises. Il l'avait peut-être rencontré dans un café d'Arras, il lui envoya de nombreuses lettres, et lui dédia l'une de ses *Dédicaces* (poèmes publiés en 1890). En plus de leurs relations amicales, il semble y avoir eu des relations économiques (à moins qu'il ne s'agisse que d'entraide entre camarades), puisque depuis Stickney Verlaine essaya de promouvoir les vins que représentait Decroix (sans grand succès, semble-t-il). Cette lettre-ci figure dans la *Correspondance générale* de Verlaine, tome I (1858-1885), Michael Pakenham (éd.), Paris : Fayard 2005, pp. 485-487, no. 76-3.

Bien évidemment, ce qui intéresse nos lecteurs aujourd'hui est le passage dans lequel il évoque l'achat de monnaies, et le profit potentiel qui en découlera : « **Je serai d'ici à peu de temps à même de vous donner des détails à propos des pièces du Pape : il y a là, je crois, toute une petite affaire à réaliser. Le tout est de s'entendre avec un agent. Donc ne vous laissez pas de collectionner. Dès informé, et ce sera dans 15 jours au plus tard, je m'empresserai de vous faire signe** ». De quoi s'agissait-il exactement : d'acheter des monnaies neuves, émises par le Vatican sous Pie IX (1846-1878), dans l'espoir que leur faible tirage en fasse un bon placement (elles sont en fait assez courantes), ou bien d'acheter des monnaies papales plus anciennes et de former une véritable collection ? Ni Verlaine ni Decroix ne sont connus pour avoir été numismates, et nous n'avons pas trouvé d'autres allusions dans la correspondance de l'époque. Cet « agent » permettait-il d'acheter des monnaies directement au Vatican ? Ou bien au contraire serait-il un courtier employé pour vendre les monnaies déjà possédées par Decroix ?

L'éditeur de la correspondance de Verlaine, en 2005, a donné l'explication suivante : « Il est fait allusion à des « pièces du pape » dans la dernière strophe de la chanson paillard de Le Curé de Saint-Sulpice. L'entrepreneur Decroix a eu l'idée d'exporter des pièces du pape, sans doute frappées pour marquer, en 1876, le trentième anniversaire de l'élection de Pie IX, qui mourra en 1878 détenant le record du plus long pontificat. Grâce à sa fréquentation de l'église catholique de Boston, l'ami Paul [Verlaine] ferait l'évaluation du marché qui, pour le pays, exigerait les services d'un agent ». Elle n'est pas absolument convaincante : cette hypothèse suggérerait l'achat en-bloc, directement auprès de l'atelier de frappe (ou tout du moins d'un commerçant italien), d'un groupe de monnaies. Que voudrait-donc alors dire « ne vous laissez pas de collectionner » ? De plus, l'idée semble étrange pour un français de se soucier de vendre des monnaies papales dans un pays à majorité protestante. Enfin, la référence à la chanson pornographique qui évoque des « pièces du Pape » comme s'il s'agissait de fausse-monnaie, semble sans lien avec cette lettre. Le sujet mériterait donc des recherches plus approfondies.





CERCLE NUMISMATIQUE LIÉGEOIS

ASSOCIATION DE FAIT

SOCIÉTÉ  ROYALE

Cercle affilié à l'Alliance Européenne Numismatique

Bulletin mensuel

46^e année - Ne paraît pas en juillet et août.

FÉVRIER 2017

N° 456

(PDF n° 76)

Bureau de dépôt : 4120 Neupré - P 102051
PÉRIODIQUE MENSUEL

Réunion chaque troisième dimanche du mois

Sauf juillet et août.

Notre prochaine réunion aura lieu le dimanche 19 févr. 2017 dès 08h30

Dans les locaux habituels : Collège Saint-Servais - « CENTRE 104 »

Rue Saint-Gilles, n° 104

B-4000 LIÈGE (centre ville)

AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN :

- P. 2 - Liste des membres du comité, leur(s) fonction(s) et certaines de leurs coordonnées.
PP. 3-5 - VERLAINE NUMISMATE ? - H.J.R. ■ NOUS RECHERCHONS DES ARTICLES NUMISMATIQUES !
P.5 - COTISATIONS C.N.L. 2017 : VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES EN ORDRE !
P. 6 - ANNONCE DE NOTRE 50^e GRANDE BOURSE NUMISMATIQUE TRADITIONNELLE DE MAI 2017.
PP. 7-9 - UN MONNAYEUR LIÉGEOIS MÉCONNU ! - D.J. ■ LE COIN DES « Euros-collectionneurs » - J.B.
PP. 10-12 - NE MANQUEZ PAS DE CONSULTER NOTRE 188^e VENTE A PRIX FIXE PRIVÉE ! ■ Annonce publicitaire.
PP. 13-14 - Bibliographie : MÉLANGES DE NUMISMATIQUE ET D'ARCHEOLOGIE [...] » - C.E.N.
P. 15- Petit rappel sur les prochaines grandes bourses organisées par nos amis et voisins. ■ Annonce publicitaire.
P. 16 - ANNONCE DE LA 132^e VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES DE JEAN ELSÉN & SES FILS.
Supplément PDF uniquement : PP. 17-18 - Affichettes de la Bourse d'Argenteuil et de la Bourse de La Louvière et enfin, exceptionnellement et par courtoisie, une annonce de la « Limburgse Commissie voor Numismatiek ».

COTISATION & ABONNEMENT 2017 - Deux formules au choix :

1° - Cotisation annuelle au C.N.L. seul à 12 € pour la Belgique - (Autres pays de l'U.E. = 17 €).

2° - Cotisation annuelle mixte (C.N.L. & A.E.N.) à 26 € pour la Belgique - (Autres pays de l'U.E. = 31 €)

La cotisation unique ou mixte est à virer sur le compte du CERCLE NUMISMATIQUE LIÉGEOIS

IBAN : BE52 0000 3668 6309 / BIC : BPOTBEB1

Expéditeur & éditeur responsable : Jacques BERTRAND - Avenue de la Sapinière, 34 à B-4121 NEUPRÉ